



PROCES-VERBAL DU SCRUTIN CANTONAL  
DU 20 OCTOBRE 2019

OBJET:

1. Modification du 19 décembre 2018 de la loi d'impôt du 26 mai 1988 (suspension de la baisse fiscale).

COMMUNE : COURROUX

Electeurs inscrits		Nombre de vote par corres.	Nombre de cartes rentrées	Part. en %	Question No	Nombre de bulletins rentrés	Bulletins n'entrant pas en ligne de compte (non valables)		Nombre de bulletins Valables	Nombre des	
Total	dont Suisses de l'étranger						Blancs	Nuls		oui	non
* 2510	* 42	134	972	38,13 125	1.	831	23	-	808	317	491

\* A remplir par le secrétariat communal

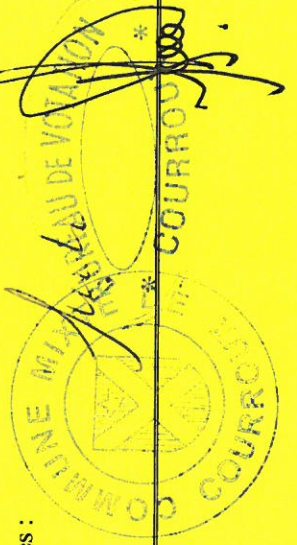
Remarques du bureau de vote :

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

(au besoin continuer au verso)

Lieu : COURROUX....., le 20 octobre 2019

Timbre et signatures :



Veillez remplir ce PV au stylo noir

Aussitôt qu'ils auront été constatés par le bureau de vote, les résultats du scrutin seront communiqués par téléphone à la Chancellerie d'Etat, sur la base du procès-verbal, au numéro suivant :

No. **032 420 72 30**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au No. 032 420 59 20, qui assure la permanence le jour du scrutin à partir de 11h45.